



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2023 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : M. Dany Minville
Jean William Ayotte
Normand Poirier
Jean Louis Clavet
MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay

Était également présente Madame Léona Francoeur,
directrice générale par intérim.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution # 185-07-23

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE IL EST RÉSOLU ; l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté :

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

- 1- Poste de DG
- 2- Engagement Éboueur
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1- Résolution # 186-07-2023

Poste de DG

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, après discussion, concernant les CV reçus (1 seul) au poste de directeur général;

QUE le conseil municipal s'est entendu à faire passer une entrevue avec le candidat par un comité externe assisté de madame Marie Dufresne dans la semaine à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Résolution # 187-07-2023

Engagement Éboueur

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil procède à l'engagement de monsieur Tony Chicoine comme éboueur au taux horaire de 17.51\$. Son horaire de travail sera celle du calendrier préparé pour la collecte 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Levant de la séance

PUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU la clôture de la séance à 19h45.

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article
142 (2) du Code municipal ».

Marcel Mainville
Maire

Lena Tremblay
Greffière-trésorière